

Les 12 points du code de déontologie

1. Respect de la méthode de L'École Humaniste de Gestalt
2. Clarté du cadre
 - Ce qu'est une thérapie
 - Confidentialité
 - La relation thérapeutique
 - Argent : paiement – règlement des séances manquées
3. Absence de passage à l'acte
 - Sexuel
 - Abus
 - Violence
4. Conscience de ses limites
 - Acceptation ou non de la prise en charge du client
 - Référer à un autre praticien, ou médecin si besoin
 - Supervision
 - Et aussi limites physiques, se ressourcer
5. Recherche de l'intérêt élevé du client
6. Absence de dévoilement du champ 4 du thérapeute et de son champ 3 privé. Dévoilement de son expérience avec le client (champ 1) dans l'intérêt élevé de ce dernier
7. Neutralité accueillante vis-à-vis des faits de société
8. Conscience professionnelle
 - Confidentialité
 - Argent
 - Cadre
 - Travail, préparation
 - Implication
 - Engagement
 - Relations avec les collègues
9. Supervision : compréhension de la nécessité de la supervision régulière
10. Thérapie personnelle
11. Formation continue
12. Communication professionnelle réelle et transparente